

Date de mise en ligne : 6 janvier 2025



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00182** du **27 DEC. 2024**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Monsieur OZDEMIR Alex
 19 Rue d'Alembert
 94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : La modification est le prolongement du balcon et du garde corps jusqu'à la limite séparative latérale gauche avec la création d'un mur écran de 1.80m de hauteur. Suppression d'une petite fenêtre au niveau du Rez de jardin.

Édification de la clôture sur rue:

Portail coulissant vers la droite de 3x1.85m en alu gris anthracite plein.

Portillon de 1x1.85m en alu gris anthracite

Sur un terrain sis 19 Rue d'Alembert
Cadastré AH729

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **27 DEC. 2024**



Le Maire

Le Maire.

Maire et par délégation
le en charge du logement
de l'urbanisme.

Kati ~~Philippe~~ GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 24 00182** du **27 DEC. 2024** a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,